

REPUBLIQUE FRANÇAISE

FAVERGES DE LA TOUR

Numéro SIRET : 21380162400015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LA TOUR DU PIN

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL M14

ANNEE 2017

Code INSEE 38162	FAVERGES DE LA TOUR BUDGET COMMUNAL M14	BP 2017
-----------------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 299
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	49
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : VALS DU DAUPHINE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
668,40	838,18	0,00	755,70

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	505,77	440,69
2	Produits des impositions directes / population	223,25	223,50
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	521,17	590,59
4	Dépenses d'équipement brut / population	678,98	305,25
5	Encours de la dette / population	79,67	89,74
6	DGF / population	80,83	91,42
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,99%	0,55%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	98,55%	76,32%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	130,28%	51,69%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	15,29%	15,19%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2017
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2016 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2016 (%)
Taxe d'habitation	1 445 000,00	0,000	8,200	0,000	118 490,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	946 300,00	0,000	16,450	0,000	155 666,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	36 200,00	0,000	48,840	0,000	17 680,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000		0,000
TOTAL	2 427 500,00	0,000			291 836,00	0,000

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	677 000,00	677 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	677 000,00	677 000,00
--	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 034 214,20	501 066,50

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	24 000,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 557 147,70

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 058 214,20	1 058 214,20
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	1 735 214,20	1 735 214,20
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	232 300,00	0,00	226 000,00	226 000,00	226 000,00
012	Charges de personnel	325 000,00	0,00	335 000,00	335 000,00	335 000,00
014	Atténuations de produits	1 870,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges gestion courante	80 900,00	0,00	66 750,00	66 750,00	66 750,00
Total des dépenses de gestion courante		640 070,00	0,00	629 750,00	629 750,00	629 750,00
66	Charges financières	4 600,00	0,00	4 100,00	4 100,00	4 100,00
67	Charges exceptionnelles	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues Fonct	46 500,00		23 150,00	23 150,00	23 150,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		691 300,00	0,00	657 000,00	657 000,00	657 000,00
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	30 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		30 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL		721 300,00	0,00	677 000,00	677 000,00	677 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

677 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	22 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits des services	65 500,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
73	Impôts et taxes	464 000,00	0,00	428 000,00	428 000,00	428 000,00
74	Dotations et participations	164 500,00	0,00	161 500,00	161 500,00	161 500,00
75	Autres produits gestion courante	5 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
Total des recettes de gestion courante		721 000,00	0,00	677 000,00	677 000,00	677 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		721 300,00	0,00	677 000,00	677 000,00	677 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		721 300,00	0,00	677 000,00	677 000,00	677 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

677 000,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

20 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	601 000,00	24 000,00	616 000,00	616 000,00	640 000,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	320 000,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
Total des dépenses d'équipement		926 000,00	24 000,00	858 000,00	858 000,00	882 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	14 000,00	0,00	10 200,00	10 200,00	10 200,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	21 046,00		50 095,70	50 095,70	50 095,70
Total des dépenses financières		35 046,00	0,00	60 295,70	60 295,70	60 295,70
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		961 046,00	24 000,00	918 295,70	918 295,70	942 295,70
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	191 258,00		115 918,50	115 918,50	115 918,50
Total des dépenses d'ordre d'investissement		191 258,00		115 918,50	115 918,50	115 918,50
TOTAL		1 152 304,00	24 000,00	1 034 214,20	1 034 214,20	1 058 214,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 058 214,20

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	109 000,00	0,00	35 419,06	35 419,06	35 419,06
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		109 000,00	0,00	35 419,06	35 419,06	35 419,06
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	124 998,26	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	193 830,78	0,00	194 728,94	194 728,94	194 728,94
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		318 829,04	0,00	329 728,94	329 728,94	329 728,94
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		427 829,04	0,00	365 148,00	365 148,00	365 148,00
021	Virement de la section de fonct. (4)	30 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	191 258,00		115 918,50	115 918,50	115 918,50
Total des recettes d'ordre d'investissement		221 258,00		135 918,50	135 918,50	135 918,50
TOTAL		649 087,04	0,00	501 066,50	501 066,50	501 066,50

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

557 147,70

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 058 214,20

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

20 000,00

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2017
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	226 000,00		226 000,00
012	Charges de personnel	335 000,00		335 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00
65	Autres charges gestion courante	66 750,00		66 750,00
66	Charges financières	4 100,00	0,00	4 100,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	23 150,00		23 150,00
023	Virement à la section d'investissement		20 000,00	20 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	657 000,00	20 000,00	677 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

677 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	10 200,00	0,00	10 200,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	3 000,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	640 000,00	115 918,50	755 918,50
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	239 000,00	0,00	239 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues invest	50 095,70		50 095,70
	Dépenses d'investissement - Total	942 295,70	115 918,50	1 058 214,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 058 214,20

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2017
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
70	Produits des services	67 000,00		67 000,00
73	Impôts et taxes	428 000,00		428 000,00
74	Dotations et participations	161 500,00		161 500,00
75	Autres produits gestion courante	5 500,00	0,00	5 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		677 000,00	0,00	677 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	677 000,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	135 000,00	0,00	135 000,00
13	Subventions d'investissement	35 419,06	15 918,50	51 337,56
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		20 000,00	20 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		170 419,06	135 918,50	306 337,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	557 147,70
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	194 728,94
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 058 214,20
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	232 300,00	226 000,00	226 000,00
60611	Eau & assainissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60612	Energie-électricité	25 000,00	27 000,00	27 000,00
60618	Autres fournitures non stockable	500,00	500,00	500,00
60621	Combustibles	21 000,00	20 000,00	20 000,00
60622	Carburants	1 800,00	1 600,00	1 600,00
60623	Alimentation	38 000,00	37 000,00	37 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 500,00	5 500,00	5 500,00
60632	F. de petit équipement	16 000,00	16 000,00	16 000,00
60636	Vêtements de travail	700,00	700,00	700,00
6064	Fournitures administratives	4 700,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières & fournitures	500,00	500,00	500,00
6135	Locations mobilières	400,00	300,00	300,00
61521	Entretien de terrains	16 000,00	13 000,00	13 000,00
615221	Bâtiments publics	13 000,00	18 000,00	18 000,00
615231	Voirie	12 000,00	13 000,00	13 000,00
615232	Réseaux	4 000,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6161	Assurance multirisque	7 000,00	5 500,00	5 500,00
617	Etudes et recherches	5 100,00	2 000,00	2 000,00
6182	Doc. générale et Technique	1 200,00	1 100,00	1 100,00
6184	Versements à des organ.form.	5 500,00	4 000,00	4 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	500,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6237	Publications	3 500,00	5 000,00	5 000,00
6238	Frais divers de publicité	500,00	300,00	300,00
6247	Transp.collectifs	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6248	Frais de transports divers	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 800,00	1 400,00	1 400,00
6262	Frais de télécommunication	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	600,00	500,00	500,00
637	Autres impôts & taxes		100,00	100,00
012	Charges de personnel	325 000,00	335 000,00	335 000,00
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6332	Cotisations au FNAL	200,00	200,00	200,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	3 500,00	3 400,00	3 400,00
6338	Autres impôts & taxes	600,00	700,00	700,00
6411	Personnel titulaire	165 000,00	170 000,00	170 000,00
6413	Personnel non titulaire	30 000,00	17 500,00	17 500,00
64168	Autres	30 000,00	44 000,00	44 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	44 000,00	45 000,00	45 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	32 000,00	33 000,00	33 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	4 000,00	4 500,00	4 500,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	6 400,00	5 500,00	5 500,00
6475	Médecine du travail	1 300,00	1 200,00	1 200,00
014	Atténuations de produits	1 870,00	2 000,00	2 000,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	1 870,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges gestion courante	80 900,00	66 750,00	66 750,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6531	Indemnités élus	39 000,00	42 000,00	42 000,00
6532	Frais de mission élus	500,00	300,00	300,00
6533	Cotisations retraite élus	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6535	Formation élus	500,00	500,00	500,00
65541	Compensat° charges territoriales	23 000,00	5 000,00	5 000,00
65548	Autres contributions		50,00	50,00
657351	Subv au GFP de rattachement	2 100,00	2 100,00	2 100,00
657362	CCAS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	12 000,00	13 000,00	13 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		640 070,00	629 750,00	629 750,00
66	Charges financières (b)	4 600,00	4 100,00	4 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 600,00	4 100,00	4 100,00
67	Charges exceptionnelles (c)	130,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionne.	130,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	46 500,00	23 150,00	23 150,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		691 300,00	657 000,00	657 000,00
023	Virement à la sect° d'investis.	30 000,00	20 000,00	20 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		30 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		30 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		721 300,00	677 000,00	677 000,00

+

RESTES A REALISER 2016 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

677 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	22 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	22 000,00	15 000,00	15 000,00
6459	Remb. sur charges de Sécu.		0,00	0,00
70	Produits des services	65 500,00	67 000,00	67 000,00
70311	Concessions dans les cimetières	500,00	500,00	500,00
70323	Redev occup domaine public	500,00	1 000,00	1 000,00
7062	Redev. services à car. culturel	500,00	500,00	500,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	52 000,00	53 000,00	53 000,00
70688	Autres prestations de services	12 000,00	12 000,00	12 000,00
73	Impôts et taxes	464 000,00	428 000,00	428 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	290 000,00	290 000,00	290 000,00
73211	Attribution de compensation	29 000,00	29 000,00	29 000,00
73212	Dotat° Solidarité Communautaire	61 000,00	30 000,00	30 000,00
7343	Taxe sur les pylones électri.	49 000,00	49 000,00	49 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	35 000,00	30 000,00	30 000,00
74	Dotations et participations	164 500,00	161 500,00	161 500,00
7411	Dotation forfaitaire	90 000,00	82 000,00	82 000,00
74121	Dot Solidarité rurale	15 000,00	17 000,00	17 000,00
74127	Dot nationale de péréquation	5 000,00	6 000,00	6 000,00
74718	Autres	7 000,00	9 500,00	9 500,00
74832	Attributions du FDTP	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74833	Etat-Compensat° CET (CVAE - CFE)	1 000,00	500,00	500,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	2 500,00	2 500,00	2 500,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	4 000,00	4 000,00	4 000,00
75	Autres produits gestion courante	5 000,00	5 500,00	5 500,00
752	Revenus des immeubles	3 500,00	4 000,00	4 000,00
758	Prod. divers de gest° courante	1 500,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		721 000,00	677 000,00	677 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu	300,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		721 300,00	677 000,00	677 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		721 300,00	677 000,00	677 000,00

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

677 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14		BP	2017
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 000,00	3 000,00	3 000,00
2031	Frais d'études	5 000,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	601 000,00	616 000,00	616 000,00
2115	Terrains bâtis	200 000,00	450 000,00	450 000,00
2121	Plantations d'arbres	1 000,00	0,00	0,00
2128	Agencements & aménagements	3 000,00	1 000,00	1 000,00
21312	Bâtiments scolaires	122 000,00	8 000,00	8 000,00
21316	Equipements de cimetière	31 000,00	33 000,00	33 000,00
21318	Autres bâtiments publics	171 500,00	89 000,00	89 000,00
21561	Matériel roulant		2 000,00	2 000,00
21578	Autre matériel et outillage	3 000,00	1 000,00	1 000,00
21728	Autres aménagements de terrains		2 000,00	2 000,00
217534	Réseaux d'électrification	22 000,00	8 000,00	8 000,00
21757	Matériel et outillage de voirie	8 600,00	1 500,00	1 500,00
21758	Autres installations, matériels	12 400,00	12 000,00	12 000,00
2183	Matériel de bureau et info.	8 500,00	4 500,00	4 500,00
2184	Mobilier	16 000,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immo corporelles	2 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	320 000,00	239 000,00	239 000,00
2315	Immos en cours-inst.techn.	150 000,00	119 000,00	119 000,00
238	Avance / cde immo. corporelle	170 000,00	120 000,00	120 000,00
Total des dépenses d'équipement		926 000,00	858 000,00	858 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	14 000,00	10 200,00	10 200,00
1641	Emprunts en euros	14 000,00	10 200,00	10 200,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	21 046,00	50 095,70	50 095,70
020	Dépenses imprévues Invest	21 046,00	50 095,70	50 095,70
Total des dépenses financières		35 046,00	60 295,70	60 295,70
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		961 046,00	918 295,70	918 295,70
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	191 258,00	115 918,50	115 918,50
2151	Réseaux de voirie	185 918,00	115 918,50	115 918,50
2313	Immos en cours-constructions	5 340,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		191 258,00	115 918,50	115 918,50
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 152 304,00	1 034 214,20	1 034 214,20

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2017
---	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

	+
RESTES A REALISER 2016 (11)	24 000,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 058 214,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	109 000,00	35 419,06	35 419,06
1323	Départements	26 000,00	8 000,00	8 000,00
1328	Autres	83 000,00	27 419,06	27 419,06
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		109 000,00	35 419,06	35 419,06
10	Dotations Fonds divers Réserves	318 829,04	329 728,94	329 728,94
10222	FCTVA	100 000,00	120 000,00	120 000,00
10226	Taxe aménagt Verst sous-densité	24 998,26	15 000,00	15 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	193 830,78	194 728,94	194 728,94
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		318 829,04	329 728,94	329 728,94
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		427 829,04	365 148,00	365 148,00
021	Virement de la section de fonct.	30 000,00	20 000,00	20 000,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		30 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	191 258,00	115 918,50	115 918,50
1323	Départements	5 918,00	5 918,50	5 918,50
13251	Subv du GFP de rattachement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	5 340,00	0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	170 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		221 258,00	135 918,50	135 918,50
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		649 087,04	501 066,50	501 066,50

+

RESTES A REALISER 2016 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

557 147,70

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 058 214,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2017
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	^c 0,00	^d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	
IV	
A2.2	

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					150 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					150 000,00									
CC7070270	CE RHONE ALPES LYON			25/01/2008	50 000,00	F		4,73	0		A	P	O	A-1
MON280985EUR030	LA BANQUE POSTALE	29/11/2013	05/12/2013	01/12/2014	100 000,00	F		3,73	0		A	C	O	A-1
Total général					150 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

	IV
	A2.2

Emprunts et Dettes au 01/01/2017												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				103 485,55					10 143,00	4 094,87	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				103 485,55					10 143,00	4 094,87	0,00	0,00
CC7070270	N			23 485,56	6,00 F			4,73	3 476,33	1 110,87	0,00	0,00
MON280985EUR030	N			79 999,99	12,00 F			3,73	6 666,67	2 984,00	0,00	0,00
Total général				103 485,55					10 143,00	4 094,87	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.3
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)	

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant d0 au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant d0
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant d0 couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant d0 : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant d0 couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	IV
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	A2.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	2 100,00% 103 485,55					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14			BP	2017
--	--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14		BP	2017
--	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2017
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		60 295,70	60 295,70
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		10 200,00	10 200,00
1641	Emprunts en euros	10 200,00	10 200,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 095,70	50 095,70
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues Invest	50 095,70	50 095,70
020	Dépenses imprévues Invest	50 095,70	50 095,70

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	60 295,70	24 000,00	D001 0,00	84 295,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2017
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		155 000,00	III 155 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		135 000,00	135 000,00
10222	Dotations Fonds divers Réserves	120 000,00	120 000,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	15 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		20 000,00	20 000,00
024	Produits des cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	20 000,00	20 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	155 000,00	0,00	557 147,70	194 728,94	906 876,64

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 84 295,70
Ressources propres disponibles	IV 906 876,64
Solde	V = IV - II (6) + 822 580,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14			BP	2017
IV - ANNEXES				
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS			IV	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT			B1.1	

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée réelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					433 395,00	426 007,06										6 817,38	7 503,66
SDH	2015 C		LOGEMENTS SOCIAUX PLAI	CDC	16 790,00	16 526,76	48,00	A			0			0	€	158,66	285,73
SDH	2015 C		LOGEMENTS SOCIAUX PLAI	CDC	83 399,00	81 675,37	38,00	A			0			0	€	775,92	1 740,00
SDH	2015 C		LOGEMENTS SOCIAUX PLUS	CDC	76 383,00	75 430,85	48,00	A			0			0	€	1 365,30	988,38
SDH	2015 C		LOGEMENTS SOCIAUX PLUSP	CDC	256 823,00	252 374,08	38,00	A			0			0	€	4 517,50	4 528,55
TOTAL GENERAL					433 395,00	426 007,06										6 817,38	7 503,66

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	BP	2017
--	----	------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017		C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	1	2	3	0	3
Rédacteur principal 1° cl.	B	1			1	0	1
Adjoint administratif de 2ème cl	C	1	1	2	1	0	1
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	1			1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		6	5	11	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe	C	6	5	11	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		1	1	2	1	0	1
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1	1	2	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		10	7	15	5	0	5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017			IV
			C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
AGENT D'ACCUEIL	C	ADM			3-1	
CONTRAT AVENIR	C	TECH			3-a	
CONTRAT INSERTION	C	TECH			3-a	
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Aéaires" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

FAVERGES DE LA TOUR - 38 - BUDGET COMMUNAL M14	BP 2017
---	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
- p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
- p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- p.17 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.18	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.24	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.25	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.28	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.29	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
p.31	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)